

# ASSISTANT MATERNEL



Particuliers Employeurs  
& Emplois à Domicile

UN SECTEUR QUI COMPTE

## UN MÉTIER DU SENS DES COMPÉTENCES

**PROFESSIONNALISATION** ◆  
Découvrez les solutions

*Dossier spécial* ◆  
Bien penser son parcours  
professionnel

**LE POINT** ◆  
Faire carrière dans  
le secteur

**TÉMOIGNAGES** ◆  
Retrouvez nos  
contributeurs



**iperia**

# ÉDITO

Particuliers Employeurs  
& Emplois à Domicile

UN SECTEUR QUI COMPTE

Dans notre secteur, nous portons des métiers particuliers, singuliers. La reconnaissance de vos compétences est l'axe fondamental qui permet de construire votre identité professionnelle, c'est-à-dire de déterminer ce qui vous distingue, de l'approfondir et de le valoriser.

Dans la continuité d'une politique de professionnalisation ambitieuse et innovante menée depuis bientôt 30 ans, accompagnée par l'expertise d'IPERIA, nous continuons de poser la compétence comme le socle de toute formation, qu'elle soit certifiante ou non.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous proposer une large palette de contenus offrant des perspectives d'évolution verticale ou horizontale. Dans une logique de parcours, vous pouvez valider des compétences à votre rythme et bénéficier d'une reconnaissance progressive s'appuyant sur votre histoire personnelle et de vos expériences professionnelles.

C'est ainsi que nous vous proposons d'aborder la lecture de ce magazine. Que vous soyez un nouvel entrant dans le secteur ou un salarié de longue date, nous espérons que vous y trouverez l'inspiration pour vous orienter, vous former, faire certifier vos compétences et évoluer.

Nous vous donnons ici les clés pour définir votre trajectoire professionnelle et poser des jalons à travers un parcours de professionnalisation adapté et individualisé.

*Notre ambition :*  
**VOUS ACCOMPAGNER  
SUR LE CHEMIN DE LA RÉUSSITE.**

La branche professionnelle du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile est composée des représentants employeurs (FEPEM) et des représentants salariés (CFDT, CGT, CSAFAM, FGTA-FO, SPAMAF, UNSA).



Notre assistante maternelle a de l'expérience, elle peut nous conseiller. C'est une personne importante.

*Stéphanie*

**MAMAN DE VICTORIA, OLIVIA ET AMÉLIA**



Nous avons une grande responsabilité pour la sécurité, l'hygiène, le développement et l'épanouissement des enfants.

*Kaïtty*

**ASSISTANTE MATERNELLE  
DEPUIS 27 ANS**



Je ne changerais de profession pour rien au monde.

*Angelina*

**ASSISTANTE MATERNELLE  
DEPUIS 10 ANS**



Travailler auprès d'enfants exige des compétences.



S'améliorer, découvrir de nouvelles méthodes, c'est bénéfique pour tout le monde.

*Amélie*

**MAMAN DE LUCAS**



Après 20 ans d'expérience, j'ai décidé d'ouvrir une Maison d'Assistants Maternelles.

*Corinne*

**ASSISTANTE MATERNELLE DEPUIS 23 ANS**



Ma posture professionnelle rassure les parents.

*Nos  
contributeurs*

*Audrey*  
**ASSISTANTE MATERNELLE  
DEPUIS 20 ANS**



# SOMMAIRE

---



**UN MÉTIER P.4**

**DU SENS P.6**

**DES COMPÉTENCES P.8**



**VOS DROITS  
À LA FORMATION P.11**

**L'OFFRE DE  
PROFESSIONNALISATION P.13**

Des parcours inspirants : les vôtres ! P.19

Comprendre la certification P.24

Les organismes de formation, partenaires de vos quotidiens P.26

Besoin d'aide ? P.27

**ENVIE DE  
PARTAGER VOTRE  
EXPÉRIENCE ?**

Rejoignez  
nos contributeurs  
et contribuez à  
faire rayonner  
votre métier et vos  
compétences.



*Nos dossiers spéciaux*

---

5 conseils pour bien penser son  
parcours professionnel

**P.14**

Des compétences qui font  
toute la différence

**P.20**

Faire carrière dans le secteur

**P.22**





# UN MÉTIER



L'assistant maternel accueille à son domicile ou en maison d'assistants maternels (MAM) des enfants, scolarisés ou non. Il participe à leur développement et à leur éveil au quotidien, depuis leur naissance jusqu'à leur majorité. C'est un métier ouvert à tous et qui offre une relation de travail à forte dimension humaine.

Il existe de nombreuses opportunités professionnelles et la possibilité de gérer son évolution professionnelle.



Pour accueillir des enfants à domicile, l'assistant maternel doit détenir un agrément délivré par le Conseil départemental.



### *Missions au quotidien :*

- ◇ Participer à leur éveil grâce à des activités adaptées à chaque âge
- ◇ Les accompagner dans tous leurs progrès
- ◇ Prendre en charge le quotidien de l'enfant et l'accompagner dans ses apprentissages
- ◇ Veiller à l'hygiène et à la sécurité
- ◇ Communiquer avec l'enfant et son entourage
- ◇ Instaurer une relation de confiance avec les familles

### *Qualités pour exercer ce métier :*

- ◇ Être à l'écoute
- ◇ Avoir le sens du contact
- ◇ Avoir le sens des responsabilités
- ◇ Être force de propositions
- ◇ Être organisé
- ◇ S'adapter / être flexible

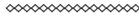
Retrouvez l'intégralité  
du témoignage en  
flashant le QR code.



*Kaitty*

**J'AIME MON MÉTIER D'ASSISTANTE MATERNELLE.** Tout est dans cette phrase : d'un côté, il y a de l'amour, et de l'autre, une posture professionnelle indispensable à tenir. Nous avons une grande responsabilité pour la sécurité, l'hygiène, le développement et l'épanouissement des enfants. Ce sont des missions qu'on ne peut confier qu'à des gens dont c'est le métier car elles nécessitent beaucoup de compétences. Je trouve qu'on ne met pas assez en avant les assistantes maternelles. Pourtant, dans un village comme le mien, nous sommes 4, et il n'y en a pas une de trop ! Cela révèle à quel point ce métier est indispensable à l'équilibre de la société.

**TÉMOIGNAGE**



# DU SENS



Éveil, langage et motricité : pour un enfant, tout se joue avant 6 ans. Ces premières années sont primordiales pour son développement psychomoteur et son épanouissement. Elles doivent être synonymes de vigilance et de bienveillance. Un accompagnement personnalisé et attentif par un assistant maternel est donc précieux. C'est un métier humain qui repose sur des compétences concrètes (sécurité et hygiène) et sur d'autres plus subjectives (patience, créativité et flexibilité).

Pourtant, malgré une forte attente des parents, heureux de partager leur projet éducatif avec une personne de confiance, le métier est en tension. Pour maintenir les niveaux d'accompagnement actuels, en compensant les départs en retraite,

**44 % des assistants maternels devraient être remplacés d'ici 2030\*.**

Grâce à une politique de professionnalisation ambitieuse, la branche – avec l'appui d'IPERIA – permet la valorisation de ce métier indispensable à l'équilibre de la société. Un soutien de poids pour une profession de proximité, créatrice d'une valeur inestimable : celle de l'investissement dans nos générations futures !

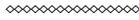
\* Source : Rapport « Les métiers en tension » 2022, Conseil Economique Social et Environnemental



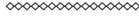
## TÉMOIGNAGE

Avec leur assistante maternelle, mes enfants sont dans un cocon. Ils ne manquent pas de câlins, leur accueil est personnalisé, ils ont des sorties quotidiennes et leur sociabilisation se fait en petit comité. Lors de son embauche, j'attendais qu'elle ait des références, une volonté d'évoluer en compétences, que nous partagions les mêmes valeurs éducatives. Notre assistante maternelle a l'expérience de plusieurs enfants et de différentes formations. Elle peut nous conseiller. C'est une personne importante, qui me remplace quand je ne suis pas là. Je peux partir sereinement travailler, et ce n'est pas donné à tout le monde ! **QUE FERAIT-ON SANS ASSISTANTE MATERNELLE ? C'EST UN MÉTIER ESSENTIEL, DE COURAGE ET DE PASSION.**

*Stéphanie*



# DES COMPÉTENCES



## COMPÉTENCES, CONNAISSANCES : QUELLE DIFFÉRENCE ?

**La notion de compétence va au-delà de la connaissance.** En effet, une compétence associe des savoirs (lesdites connaissances), des savoir-faire et des savoir-être. Cependant, les compétences ne se limitent pas à une catégorie universelle.

Il y a, d'une part, les « *hard skills* », communément appelées compétences techniques (ou savoir-faire) : ce sont des capacités spécifiques que les individus possèdent et sont capables de démontrer. Elles englobent tout ce qui a été appris à l'école, en formation ou sur le terrain. D'autre part, les « *soft skills* », que l'on traduit par

compétences sociales (ou savoir-être), font référence à des qualités et des traits de caractère qui définissent une personne dans sa façon de travailler.

Plus récemment, sont apparues les « *mad skills* », également connues sous le nom de compétences folles ou atypiques. Il s'agit d'aptitudes, d'activités ou de talents peu communs qui vous différencient des autres. Toutes ces compétences constituent des éléments complémentaires. Savoir les repérer et les exposer est essentiel. Lors d'un entretien d'embauche, par exemple, il convient de les valoriser à bon escient en fonction des attendus.

## *Assistant maternel,* **DE QUELLES COMPÉTENCES PARLE-T-ON ?**

**L'assistant maternel est un maillon fondamental du développement des enfants** qu'il accueille à son domicile ou en maison d'assistants maternels (MAM). Il déploie ainsi de multiples compétences au quotidien :

- ◇ Accompagner chaque enfant dans ses apprentissages et son développement
- ◇ Contribuer à son éveil et à son bien-être
- ◇ Établir et entretenir une relation de confiance avec les familles
- ◇ Proposer des activités et des sorties adaptées
- ◇ Assurer l'hygiène et la sécurité
- ◇ Préparer les repas et les goûters
- ◇ Communiquer avec l'enfant et son entourage
- ◇ Entretenir son domicile et le linge de l'enfant
- ◇ Organiser son activité en toute autonomie

## **COMMENT INTÉGRER LA NOTION DE COMPÉTENCES DANS SON PARCOURS PROFESSIONNEL ?**

Comment me sentir plus à l'aise dans l'exercice de mon métier ? Comment répondre à un nouveau besoin ? Comment faire pour évoluer dans mon activité ? La compétence est une histoire de projection. Le point de départ : votre projet professionnel. Il s'agit de prendre le temps de le définir, afin de déterminer les compétences nécessaires pour y parvenir. Place ensuite à la construction du parcours qui vous permettra d'atteindre cet objectif. Un parcours professionnel s'envisage sur le long terme. Il est souvent bénéfique d'être accompagné pour le construire à son rythme, avec des formations et/ou des certifications qui feront office de jalons. Être compétent ne se décrète pas, tout est affaire de preuve. D'où l'importance de savoir valoriser ses compétences.



### **FICHE PRATIQUE**

Comment valoriser  
ses compétences  
après une formation ?

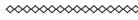




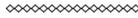
**DE L'INSPIRATION  
À L'ACTION**

5 étapes  
pour partir  
en formation





# VOS DROITS À LA FORMATION



Pour partir en formation et vous ouvrir ainsi de nouvelles perspectives professionnelles, plusieurs solutions s'offrent à vous.

## 1. PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Dans le cadre du plan de développement des compétences, que la branche du secteur a voulu accessible au plus grand nombre, vous pouvez bénéficier jusqu'à 58 heures par an pour vous former, entièrement finançable. Dès la première heure travaillée, vous pouvez mobiliser ce dispositif pour tout parcours de formation, qu'il soit certifiant ou non\*.

Votre rémunération peut être maintenue pendant la durée de la formation. Si elle se déroule hors de votre temps de travail habituel, vous percevez une allocation de formation\*\*.

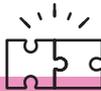
## 2. COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Dès votre entrée sur le marché du travail, le Compte Personnel de Formation (CPF) vous permet d'acquérir des droits à la formation professionnelle, sans limite de temps. Chaque année, il est crédité en euros et se cumule, dans la limite de 5 000 €.

Le CPF est « attaché à vous » et vous pouvez donc l'utiliser à votre guise, y compris en période de recherche d'emploi. Un seul pré-requis : la formation souhaitée doit être certifiante incluant votre passage à l'évaluation.

\* Voir les conditions sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

\*\* Le montant de l'allocation de formation est susceptible d'évoluer en cours d'année. Vous pouvez le consulter sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)



BON À SAVOIR

**CES DEUX DISPOSITIFS  
SONT COMPLÉMENTAIRES !**

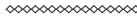
Vous pouvez donc les cumuler  
lors d'un parcours certifiant.



**BESOIN D'AIDE ?**

Retrouvez toute  
l'offre sur  
[www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)



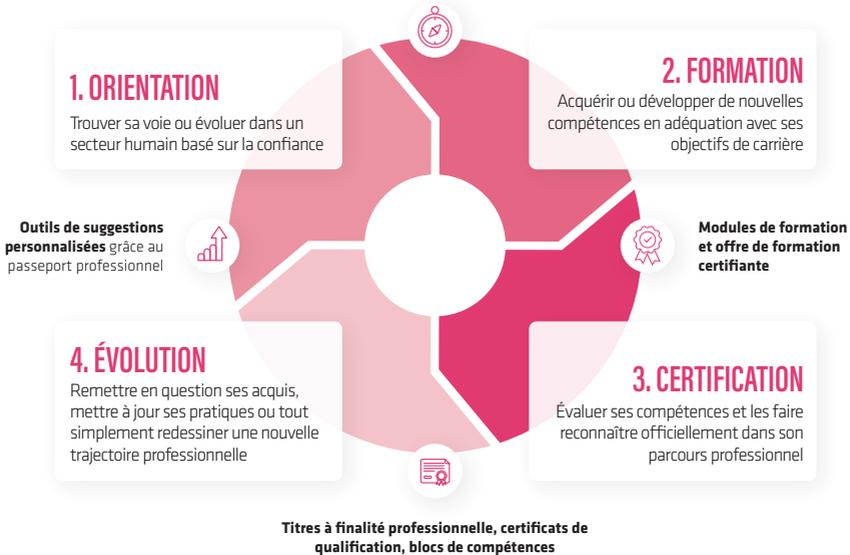


# L'OFFRE DE PROFESSIONNALISATION



Afin de vous accompagner dans votre parcours professionnel, faire reconnaître vos compétences et valoriser votre métier, la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile propose un dispositif de professionnalisation à 360 degrés, mis en œuvre par IPERIA et mobilisable en fonction de vos besoins.

**Diagnostic compétences** avec un conseiller en orientation et évolution professionnelle sectoriel





*Dossier spécial*



# 5 CONSEILS POUR BIEN PENSER SON PARCOURS PROFESSIONNEL

5 conseils  
POUR BIEN PENSER SON PARCOURS PROFESSIONNEL



# 1. SE FAIRE ACCOMPAGNER

Parce que chaque individu est différent, chaque parcours professionnel l'est tout autant. Pour le construire à son image, à son rythme, il est important de se faire accompagner par des conseillers en orientation et en évolution professionnelle sectoriel. Des experts qui ont une connaissance fine des métiers accessibles, de leurs spécificités, de l'offre de formation et de certification existante, des modalités et des dispositifs d'accès pour envisager une montée en compétences certaine, progressive.

Comme le dit l'adage, « savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va » est nécessaire. Un accompagnement individuel permet de faire

le point sur vos compétences, votre projet professionnel, vos envies, vos aspirations... et de bénéficier d'un regard extérieur - expert - pour pouvoir vous projeter dans un métier, une évolution professionnelle, une carrière. C'est un service à part entière, reposant sur beaucoup d'écoute et d'échanges, qui crée une dynamique et vous place dans une logique de parcours.

## BESOIN D'AIDE ?

Les conseillers en orientation et en évolution professionnelle d'IPERIA sont là pour vous. Ils vous aideront à faire le point sur votre situation.



## 2. DIAGNOSTIC DE VOS COMPÉTENCES

**Études, expériences personnelles, vécu professionnel... chacun arrive avec ses « bagages » dans le secteur, et il est essentiel de les considérer. C'est la raison d'être de l'outil d'auto-positionnement professionnel conçu et proposé par IPERIA.** À travers ce questionnaire, notre philosophie consiste à vous placer au centre de votre parcours et à vous faire prendre conscience que vous en êtes l'acteur principal : pas de bon ou de mauvais choix, aucun jugement de valeur, juste une objectivation de vos réponses permettant d'identifier vos acquis et vos besoins.

Et c'est bien là le rôle d'un conseiller en orientation et en évolution professionnelle sectoriel : analyser et mettre en perspective les résultats de votre « test » de positionnement

compétences au regard de votre métier ou de votre projet. Un préalable indispensable avant d'envisager un parcours de professionnalisation adapté et personnalisé. Concrètement, un entretien (téléphonique, le plus souvent) permet de dresser un « état des lieux » et de déterminer comment vous accompagner en termes de formation et/ou de certification pour réaliser votre projet professionnel.

Ce diagnostic des compétences peut porter sur plusieurs volets en fonction du profil du candidat :

- ◇ **Les compétences métier**
- ◇ **La maîtrise de l'outil informatique**
- ◇ **Le niveau langagier**

## 3. LA FORMATION COMME TREMPLIN D'UNE TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE

**Comment faire face aux évolutions du métier ? Répondre à un nouveau besoin identifié par votre particulier employeur ? Obtenir une reconnaissance supplémentaire ? Aligner vos compétences avec vos ambitions ? Ou tout simplement développer votre activité ?**

La formation constitue à coup sûr un tremplin pour votre trajectoire professionnelle. Un temps d'échange et d'apprentissage qui vous donne l'opportunité d'acquérir et/ou de valider des compétences et de progresser dans votre activité à tout âge et à tout stade de votre carrière.

La formation continue n'est pas une parenthèse dans votre parcours, mais un jalon, une étape clé. Il est d'ailleurs important de prendre le temps d'échanger sur vos projets de formation avec vos particuliers employeurs.

Reste à présent à identifier les formations qui vous seront bénéfiques en fonction de votre projet professionnel. C'est une étape nécessaire afin de bénéficier d'un parcours de formation adéquat, adapté à votre situation professionnelle et à votre rythme quotidien, vous permettant de construire votre montée en compétences sur le court, moyen et long terme.



## 4. FAIRE RECONNAÎTRE SES ACQUIS PROFESSIONNELS

**Vous exercez le métier d'assistant maternel depuis plusieurs années ? Vous déployez au quotidien de nombreuses compétences sans en avoir parfois conscience. Fort de votre expérience, il est peut-être temps d'envisager de valoriser ces acquis professionnels.**

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet, en effet, d'accéder à cette reconnaissance que vous cherchez. Halte aux idées reçues ! Obtenir un titre, et plus largement une certification, n'est pas un graal inaccessible. Certes, s'engager dans un parcours VAE demande un investissement de temps important, mais c'est surtout l'occasion de relever un nouveau challenge, de mettre en lumière vos compétences, d'être conforté dans vos pratiques et de donner un nouvel élan à votre carrière. En effet, faire reconnaître ses acquis professionnels, c'est déjà se reconnaître soi-même comme un professionnel à part entière.

Outre la fierté personnelle, la reconnaissance professionnelle vous tend les bras. En vous appuyant sur un parchemin officiel attestant de votre maîtrise du métier, vous pourrez valoriser votre savoir-faire auprès de vos (futurs) employeurs, leur offrir toutes les garanties recherchées et vous positionner en tant qu'expert de votre métier. Un atout supplémentaire qui peut faire évoluer votre trajectoire professionnelle !

## 5. SE DIVERSIFIER

**Vous avez eu l'occasion de travailler en MAM et vous n'imaginez plus exercer votre métier autrement ? Vous avez accueilli un enfant ayant des besoins spécifiques et vous éprouvez l'envie de le faire davantage ? Évoluer dans sa vie professionnelle est parfois synonyme de « mieux » et non de « plus ». C'est le principe de la diversification, une autre manière de progresser et de se renouveler.**

Pour ce faire, plusieurs alternatives sont possibles. Afin de disposer de cette légitimité d'expert dans un domaine, rien de tel qu'une formation certifiante pour développer votre maîtrise. Des certifications complémentaires permettent d'aller au-delà des compétences socles de votre métier et d'appréhender des savoirs, savoir-faire et savoir-être plus pointus.

Dans le cadre de votre parcours professionnel, vous pouvez également vous spécialiser ou vous diversifier via la formation en sélectionnant des modules précis et spécifiques, qui vous permettront d'approfondir une thématique et de vous perfectionner.

Nul besoin d'avoir une longue expérience professionnelle pour envisager une évolution. Qu'elle émane d'un choix personnel animé par des aspirations profondes ou d'un « opportunisme » visant à répondre à un nouveau besoin de votre particulier employeur, la diversification revêt bien des avantages, dont celui de se démarquer sur le marché du travail.

# VOUS CHERCHEZ L'INSPIRATION ?



FAITES LE PLEIN D'IDÉES SUR [IPERIA.EU](https://www.iperia.eu)



Des tutos mis à  
votre disposition  
pour varier vos  
activités créatives



Une aide pour  
vous orienter dans  
votre parcours  
professionnel



Des focus  
compétences  
pour enrichir vos  
connaissances

*Des nouveautés*  
DISPONIBLES TOUTES LES SEMAINES !

Et pour ne pas en perdre une miette, 

**ABONNEZ-VOUS  
À LA NEWSLETTER MENSUELLE**





# DES PARCOURS INSPIRANTS : LES VÔTRES !



Forte de mon expérience de mère de famille, je me suis lancée dans la profession d'assistante maternelle qui m'a immédiatement plu. Après 20 ans de travail à domicile, j'ai réfléchi à la possibilité d'ouvrir une maison d'assistants maternels. J'ai trouvé une collègue prête à me suivre dans cette aventure. L'idée d'un espace adapté à l'accueil des enfants pour travailler ensemble, s'entraider, échanger au quotidien et séparer nos vies familiales et professionnelles a fait son chemin. Nous avons obtenu le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « Travailler en MAM », puis ouvert notre maison d'assistants maternels en septembre 2021, dans laquelle nous accueillons 4 enfants chacune.

Corinne

TÉMOIGNAGE



Retrouvez l'intégralité  
des témoignages en  
flashant ce QR code.



Je suis arrivée tard dans la profession, c'était une reconversion de la dernière chance après avoir exercé toutes sortes de métiers depuis l'âge de 18 ans. Je ne trouvais pas de sens dans mon travail, pas d'épanouissement. C'est l'assistante maternelle qui travaillait pour ma fille qui m'a suggéré de faire ce métier. J'y suis allée un peu à reculons mais tout s'est enchaîné très vite. J'ai eu mon premier agrément en 2014 et un contrat dans les 15 jours. Aujourd'hui, je regrette de ne pas avoir choisi ce métier plus tôt. Je ne changerais de profession pour rien au monde. Avec le recul, je sais que j'ai fait le bon choix.

Angelina

TÉMOIGNAGE



Mes premiers emplois étaient animatrice professionnelle dans une association puis sur des points jeunes. Après avoir eu 2 enfants, j'ai décidé de me réorienter vers les métiers de la petite enfance. J'ai suivi, et je suis encore, des formations sur des thématiques variées. Travailler auprès d'enfants exige des compétences, mais relève aussi de la vocation. Je suis passionnée par mon métier et considère qu'il est important de se faire plaisir en tant que professionnel. Si l'on est heureux de travailler, cela se transmet aux enfants et tout le monde en sort grandi.

Emilie

TÉMOIGNAGE



*Dossier spécial parents*

DES  
COMPÉTENCES  
QUI FONT  
TOUTE LA  
DIFFÉRENCE



## APPRÉCIER LES COMPÉTENCES... DÈS LE PREMIER ENTRETIEN

L'entretien d'embauche avec votre futur assistant maternel pose les bases de vos échanges professionnels. Dès ce premier rendez-vous, évoquez ses aspirations à suivre des formations et à se construire un parcours de professionnalisation. Cela vous permettra de comprendre ses souhaits d'évolution et de vous projeter dans une relation de travail constructive. C'est aussi le bon moment pour aborder le sujet du passeport professionnel (n'hésitez pas à le demander) qui atteste de ses démarches de formation. Ce document est un support précieux pour vous convaincre de sa détermination et de son professionnalisme, et pour valider et valoriser les compétences acquises qui lui ont permis de progresser. En observant les formations réalisées, vous pourrez prendre conscience des compétences qui seront mobilisées dans le cadre de l'accueil de votre enfant.





## AU PLUS PRÈS DE VOS ATTENTES ET DES BESOINS DES ENFANTS

**Votre assistant maternel est en quête de formation ? Cela signifie qu'il accepte de remettre en question ses habitudes, de parfaire ses compétences pour mieux s'adapter à vos besoins et à ceux de votre enfant.** C'est aussi l'occasion d'échanger et de partager ses expertises avec d'autres professionnels du même métier. En l'accompagnant dans cette démarche, vous l'encouragez à mettre ses connaissances et ses pratiques à jour afin de mieux prendre en charge le quotidien de votre enfant, de mieux l'accompagner dans son apprentissage et son éveil, et d'assurer sa sécurité en toutes circonstances. Les bénéficiaires de la formation : les parents employeurs en bénéficient au quotidien !

## ENCOURAGER ET FIDÉLISER SON SALARIÉ

Du point de vue du salarié, travailler pour un employeur qui soutient son projet de se former pour se perfectionner est très gratifiant. Cette ambition de bien faire, ou de mieux faire, mérite d'être encouragée. L'entretien professionnel obligatoire tous les deux ans est une bonne opportunité pour impulser une dynamique de formation, pour envisager sereinement l'évolution de carrière de votre salarié, et faire progresser votre relation. En l'accompagnant dans cette démarche, vous valorisez son travail et ses missions.

## POUR ALLER PLUS LOIN : LA CERTIFICATION



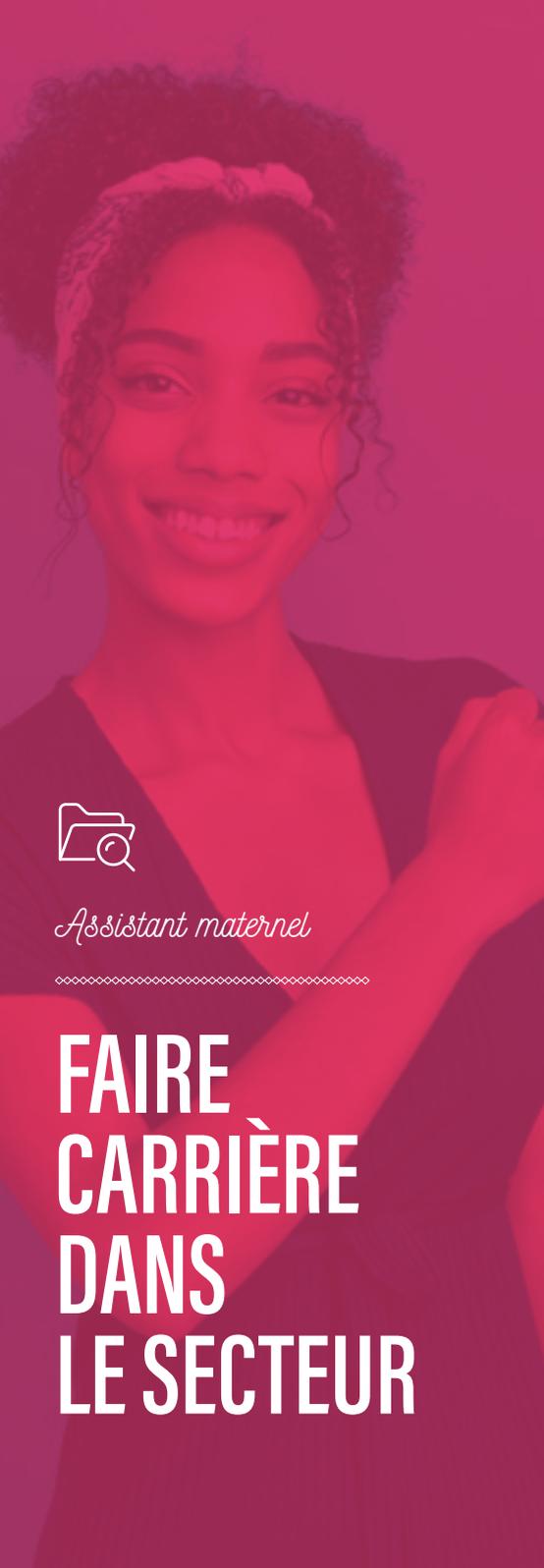
Il est tout à fait possible d'être un bon assistant maternel en ayant appris « sur le tas ». Mais c'est, malgré tout, bien plus rassurant pour vous si les compétences sont évaluées et reconnues dans un document officiel. Les parcours de formation peuvent se ponctuer d'une certification qui est la garantie que les compétences sont acquises. N'hésitez pas à la demander lors de l'entretien d'embauche et à favoriser la formation certifiante !



Nous avons rapidement rencontré celle qui allait accueillir Lucas. Son expérience était rassurante et le fait qu'elle ait une certification a été un vrai plus. Sa manière d'échanger avec notre fils et la réaction qu'il a eue vis-à-vis d'elle, nous ont convaincus qu'elle était la personne qualifiée pour le garder. Si notre assistante maternelle souhaite acquérir des compétences et les faire reconnaître, nous sommes dans l'accompagnement. Vouloir s'améliorer et découvrir de nouvelles méthodes : c'est bénéfique pour tout le monde.

TÉMOIGNAGE

*Amélie*



*Assistant maternel*

# FAIRE CARRIÈRE DANS LE SECTEUR

## QUE SIGNIFIE « FAIRE CARRIÈRE » ?

Aujourd'hui, faire carrière ne s'entend plus uniquement en termes de salaire, de niveau ou de périmètre de responsabilités. C'est avant tout progresser tout en se faisant plaisir : élargir son panel de compétences, faire évoluer son métier, renouveler son activité...

Cela suppose d'être capable de saisir des opportunités, de savoir sortir de sa zone de confort et surtout d'avoir toujours envie d'apprendre ! Autant de perspectives qu'offre le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile à ceux qui sont en quête de sens dans leur vie professionnelle.

## DE VÉRITABLES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI DANS LE SECTEUR

Le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile regroupe les professionnels, embauchés par un particulier employeur, qui accompagnent à domicile des familles, des jeunes enfants, des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap et/ou de dépendance au quotidien.



**C'est un secteur créateur d'emplois et porteur d'avenir, comme les études prospectives le démontrent.** En effet, près de 800 000 emplois\* seront à pourvoir dans le secteur d'ici 2030, dont plus de 150 000 postes d'assistant maternel pour pallier les départs en retraite des effectifs actuels. Les opportunités d'emploi sont donc nombreuses !

\* Chiffre de l'Observatoire de l'emploi à domicile



## PASSERELLES MÉTIERS ET ÉVOLUTIONS : PLACE À LA MOBILITÉ !

Aujourd'hui, les trajectoires professionnelles ne sont plus linéaires. La certification professionnelle fait office de carrefour dans le secteur. Au service de la mobilité horizontale, des blocs de compétences communs aux 3 titres IPERIA facilitent les passerelles entre les différents métiers du secteur : assistant maternel, garde d'enfants, employé familial et assistant de vie. Par ailleurs, il existe une véritable filière professionnelle, à travers des certifications complémentaires permettant une progression verticale.

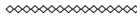
Ainsi, un assistant maternel peut, par exemple, se spécialiser dans la prise en charge d'enfants ayant des besoins spécifiques ou évoluer dans son activité en s'impliquant dans une MAM, mais il peut tout autant se lancer un nouveau challenge et se reconverter dans le métier d'assistant de vie en complétant son parcours de professionnalisation.

Assistante maternelle depuis 20 ans, je suis tombée dans le bain de la formation grâce à une amie qui m'a fait découvrir le titre. J'ai fait une VAE et mon évolution a commencé. Je suis une à deux formations par an, en présentiel, car c'est enrichissant d'échanger entre collègues. J'ai notamment acquis de nombreuses compétences touchant au handicap. Le métier a changé et j'ai grandi professionnellement. Au début, j'étais dans un rapport employé/employeur. Désormais, des mamans me demandent de partager mes apprentissages. Aujourd'hui, j'ai une posture professionnelle qui rassure les parents. Je suis à l'écoute de leurs doutes, je sais dire non, apporter un avis quand ils me sollicitent, et je varie les activités des enfants.

*Audrey*



**TÉMOIGNAGE**



# COMPRENDRE LA CERTIFICATION



Les certifications vous permettent de faire reconnaître officiellement vos compétences auprès de vos (futurs) parents employeurs. Elles ont toutes une vocation précise :



## VALORISER LES COMPÉTENCES SOCLES DE VOTRE MÉTIER



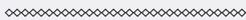
Titre « Assistant maternel /  
Garde d'enfants » et blocs de  
compétences



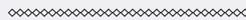
## VALORISER DES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES



Certificats de compétences



Toutes les certifications IPERIA  
sont reconnues et enregistrées  
auprès de France Compétences.



La formation certifiante est  
dispensée par un organisme de  
formation labellisé et habilité.



## BON À SAVOIR

IPERIA accompagne depuis 30 ans la branche dans la structuration de la filière professionnelle du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

## AVOIR UNE CERTIFICATION, *ça change quoi ?*

- ◇ Atteste de vos capacités à exercer votre métier
- ◇ Sécurise votre parcours professionnel
- ◇ Valorise votre métier
- ◇ Vous exonère d'une partie de la formation obligatoire dans le cadre de l'obtention de l'agrément
- ◇ Rassure vos parents employeurs
- ◇ Vous fait monter en compétences
- ◇ Vous permet de répondre à des besoins spécifiques
- ◇ Apporte de la confiance en soi
- ◇ Donne de la légitimité à vos conseils
- ◇ Fait bouclier aux idées reçues sur votre métier

## ET SI VOUS PENSIEZ...

### Qu'une certification ne sert à rien !

**C'EST FAUX !** C'est un remarquable moyen de reconnaissance qui permet de mettre en valeur votre expérience et votre savoir-faire auprès des parents employeurs. Elle vous permet de gagner en sérénité et en assurance. Les certifications IPERIA sont enregistrées auprès de France Compétences et sont reconnues par la branche. Le titre à finalité professionnelle « Assistant maternel / Garde d'enfants » est inscrit dans la convention collective et donne droit à une majoration des minima salariaux. L'obtention de ce titre professionnel permet une exonération importante de la formation obligatoire dans le cadre de l'obtention de l'agrément.

### Qu'un bloc de compétences n'a pas de valeur !

**C'EST FAUX !** Il s'agit également d'une certification qui offre les mêmes garanties en valorisant des compétences spécifiques.

### Que les parcours certifiants sont longs !

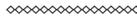
**À VOUS DE JUGER !** Mais sachez que la majorité des parcours font moins de 58 heures et entrent donc dans le volume d'heures annuel de votre plan de développement des compétences.

### Qu'une certification va vous coûter cher !

**C'EST FAUX !** Les heures de formation et l'évaluation peuvent être prises en charge dans le cadre de votre plan de développement des compétences et de votre CPF.



# LES ORGANISMES DE FORMATION, PARTENAIRES DE VOS QUOTIDIENS



**Présents dans toute la France**, les organismes de formation labellisés IPERIA vous accompagnent dans vos projets de formation et/ou de certification. Partenaires de terrain, ils garantissent le déploiement d'une offre adaptée à vos besoins avec un contenu pédagogique de qualité égale, quel que soit votre lieu de résidence.

Ces partenaires contribuent au quotidien à la valorisation de votre métier et à la reconnaissance de vos compétences. Ensemble, ils constituent un réseau de proximité sur lequel vous pouvez vous appuyer en toute confiance pour réussir votre projet professionnel !

Délivré par la branche professionnelle du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile, le label

IPERIA est un véritable gage de qualité pour les salariés. En effet, il permet l'accompagnement et l'outillage des organismes de formation qui s'investissent dans le secteur pour **vous assurer le meilleur parcours de professionnalisation possible.**

## PRÊT À PARTIR EN FORMATION ?

Retrouvez la  
liste de tous  
les organismes  
de formation  
labellisés près de  
chez vous sur  
[www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)



# BESOIN D'AIDE ?

VOTRE QUESTION A PEUT-ÊTRE DÉJÀ UNE RÉPONSE !

## **L'offre de formation et de certification peut-elle s'effectuer à distance ?**

La quasi-totalité de l'offre est proposée en distanciel. Vérifiez dès maintenant si votre demande est réalisable en vous rendant sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu).

## **Qu'est-ce que le passeport professionnel de la branche du secteur ?**

Le passeport professionnel est un outil personnel qui vous permet de capitaliser vos formations et certifications pour faire reconnaître vos compétences. Il vous permet de faire le point à tout moment et valorise votre parcours professionnel, comme lors d'un entretien d'embauche. Il vous est délivré lors de votre première formation et vous devez le conserver tout au long de votre vie. Passeport perdu ou complet ? Rendez-vous sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu), dans votre espace personnel, pour faire une nouvelle demande.

## **Comment obtenir mon attestation de suivi de formation ?**

Dès lors que vous avez suivi une formation, votre organisme de formation vous délivre votre attestation. Ce document est à conserver soigneusement dans votre passeport professionnel car il atteste de votre assiduité à la formation et de l'acquisition de vos connaissances.

## **Est-ce qu'une certification peut m'aider à trouver de nouveaux employeurs ?**

Une certification vous permet d'attester, de valoriser et de garantir vos compétences. Elle est la preuve que vous pouvez utiliser lors d'un entretien d'embauche. C'est un outil supplémentaire que les autres n'auront pas forcément, qui rassurera les futurs particuliers employeurs et qui prouvera votre professionnalisme.

## **Dois-je déclarer mes heures de formation sur Pajemploi ?**

Vous n'avez pas à déclarer vos heures de formation sur Pajemploi. C'est votre employeur porteur qui doit déclarer vos heures réellement travaillées chez votre(vos) parent(s) employeur(s). L'APNI (Association Paritaire Nationale d'Information et d'Innovation) se charge ensuite de la déclaration et du paiement des cotisations et contributions relatives à votre temps de formation auprès de l'Urssaf.

VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ ?



Consultez la  
FAQ en ligne

Prenez  
rendez-vous  
avec un conseiller





[www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

0 800 820 920

Service & appel  
gratuits



Rejoignez-nous sur [facebook.com/iperia](https://facebook.com/iperia)



LE TRI  
+ FACILE



Tous droits réservés IPERIA, marque déposée de l'association Certification et Compétences, 60 avenue Quakenbrück - BP 136 - 61004 Alençon Cedex.  
N° SIREN : 400 417 879 - Création : HOGUEIA DESIGN - Crédits photos Shutterstock : New Africa, Studio Romantic, Oksana Kuzmina, Diego Cervo, Krakenimages.com, Myroslava Malovana, ESB Professional, VALUA VITALY, Denis Kuvavov, Leszek Czerwonka, Cast Of Thousands, fizkes, Ground Picture, Jacob Lund, Ioreanto, Luis Molinero, Pixel-Shot - Catalogue Assistant maternel / Impression oct. 2023 : papier produit conformément aux normes de gestion environnementales ISO 14001 et de santé et sécurité au travail OHSAS 18001. Labels environnementaux Ecolabel et Ange Bleu et certification forestière de chaîne de contrôle FSC® C011032.